



Colloque COMAJEPH

**La fin de vie du majeur protégé
entre référence juridique, médicale et
réalité de terrain**



04 juin 2026



CHU AMIENS

Save the date !

**Avec la présence
de Laurence GATTI**



La COMAJEPH organise en
collaboration avec la FHF



AVANT PROPOS

La protection juridique des majeurs est un droit qui s'adresse à des personnes en situation de vulnérabilité avec des profils très différents et des histoires de vie singulières. Elle permet la protection de la personne et la sécurité des actes juridiques.

La mesure de protection ne doit être ni standardisée, ni toute tracée. C'est l'individualisation au travers de la relation de confiance, l'écoute, le respect de la dignité que nous faisons entendre dans la mesure du possible les choix de (fin) de vie des majeurs protégés.

Le décès d'un majeur protégé met fin à la mesure de protection et confronte le mandataire judiciaire à des enjeux humains, juridiques et à des pratiques complexes.

Bien que l'article 418 du Code civil dispose que « *Sans préjudice de l'application des règles de la gestion d'affaires, le décès de la personne protégée met fin à la mission de la personne chargée de la protection* », le mécanisme de la gestion d'affaires permet d'organiser les obsèques, dans l'intérêt du défunt. Ce cadre reste néanmoins flou et juridiquement peu encadré, donc risqué suscitant des hésitations chez les MJPM.

Comment le Code civil et le Code de la Santé Publique se confrontent pour permettre aux majeurs protégés d'organiser leur fin de vie ? Quel est le rôle du MJPM ? Quelles sont les limites de son intervention ?

Comment accompagner, juridiquement et humainement la dernière étape de la vie d'une personne protégée ? Entre repères éthiques et références législatives, cette journée s'articule largement autour des professionnels de nombreux horizons.

L'attendu de cette journée est de contribuer à l'identification et à la diffusion de bonnes pratiques pour les MJPM et l'ensemble des professionnels concernés.

Public visé : MJPM, professionnels d'EHPAD, d'institutions, Assistants de service social,

La COMAJEPH :

Suite à la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, les MJPM préposés d'établissement ont décidé de se réunir dans le cadre d'un groupe d'échange régional mis en place en mars 2008 entre professionnels de la fonction publique hospitalière.

Les objectifs poursuivis sont pluriels : constituer un groupe référent auprès des magistrats et des instances tutélaires afin de faciliter les échanges dans le cadre de la réforme, favoriser les mutualisations dans un contexte de nécessaire optimisation des moyens et des organisations et dans un souhait de solidarité inter-établissement, harmoniser les pratiques et développer des outils communs tout en facilitant les échanges, faire reconnaître le métier de mandataire judiciaire à la protection des personnes

En juin 2017, la COMAJEPH s'étend désormais à la Picardie pour former la COMAJEPH des Hauts de France.

Lien d'inscription : [Colloque COMAJEPH 04/06/2026 CHU Amiens – Remplir le formulaire](#)

PROGRAMME (sous réserve et dans l'attente de certaines modifications)

Avec le soutien et la participation de Laurence GATTI, Vice-doyenne en charge de la formation et de l'insertion professionnelle, Maître de conférences en Droit privé chez Université de Poitiers, Membre de l'Institut Jean Carbonnier, Référent déontologue CHU de Poitiers

8h30 – 9h00 : Accueil (émargement et café)

9h00– 9h15 : Allocutions de bienvenue

CHU d'Amiens

Mélanie VIATOUX – Déléguée régionale FHF

Florine GOURNAY – Présidente de la COMAJEPH – MJPM Préposée d'établissement au CH de St Quentin

9h45 – 10h30 : Table ronde « Directives anticipées et gestion de la fin de vie »

Dr Julie MOITIER - médecin gériatre

Magali ASSOR et Clothilde LORRIERE - Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie

Ingrid VANDENABEELE – Juge des contentieux de la protection – TJ de Beauvais

Dr Nicolas ROBIN – Espace de réflexion éthique des Hauts de France – CHU Amiens

10h30 – 11h00 : Gestion d'affaires – la fin de la mesure

Laurence GATTI

11h00 – 11h20 : PAUSE / STAND

11h20 – 12h00 : Table ronde : témoignage des 3 modes d'exercice de MJPM : les limites de nos interventions, les spécificités + réédition des CRG

Chloé VICTOR : MJPM individuel dans la Somme

Michel PAUMIER : MJPM individuel dans l'Oise

MJPM Préposé

Olivier MUSART : Directeur adjoint UDAF de l'Oise

Laurence GATTI

Allocution partenaire :

MGAS

Athéna

12h00 – 13h30 : Déjeuner et stands

Allocution partenaire :

Nicole et Colette

13h30 – 14h15 : Récupération sur succession et aide sociale : Quelle pratique pour les Conseils départementaux

Floriane VIOLETTE : Conseil départemental de l'Aisne

Amélie NIEMIEC : Conseil départemental du Nord

Anne Sophie ELOPHE : Conseil départemental de la Somme

Louise COUSSEAU : Conseil départemental du Pas de Calais

14h15 – 15h00 : Table ronde « Succession et généalogie »

Jacky MEGUEDDEM – Clerc de généalogiste pour le cabinet ANDRIVEAU

Julie DUBOIS – Conseillère en stratégies patrimoniales pour le groupe OLIFAN

Sandrine LETRAIN – Responsable de l'animation réseau pour FUNECAP

Notaire

15h00 : échanges

15h30 : Perspectives et Clôture

STANDS ET FINANCEURS

- ATHENA
- Cabinet ANDRIVEAU
- OLIFAN
- FUNECAP
- MGAS
- Nicole et Colette



SOUTIEN ET COLLABORATION

- FHF
- CHU d'Amiens



ANIMATION

